

→ Sous le règne du roi Léopold II, la construction du Palais a duré de 1866 à 1883. Les coûts de sa rénovation, qui dure depuis près de quarante ans, pourraient atteindre jusqu'à 400 millions d'euros.

# Secrets de Palais

Au cœur de Bruxelles, *le plus grand Palais de justice du monde* fête cette année ses 140 ans. Défiguré depuis quatre décennies par des échafaudages, il attend d'être livré en 2030, après une histoire riche en controverses et rebondissements

par Valérie de Graffenried

«**U**ne architecture cyclopéenne, rêvée par des mains n'ayant pas conscience de l'échelle humaine.» Ou une «masse écrasante couronnée par une cloche à fromage».

L'architecte Victor Horta (1861-1947) n'a pas manqué de mots pour décrire le Palais de justice de Bruxelles. Immense édifice de style éclectique néo-gréco-romain, le plus grand Palais de justice du monde, adulé ou critiqué, est depuis près de quatre décennies recouvert d'échafaudages, pour éviter qu'il ne s'écroule.

Mais surprise, depuis août, les travaux de rénovation de la façade principale, auxquels les Bruxellois finissaient par ne plus croire, ont enfin été lancés. Ambition affichée: que le Palais puisse présenter une nouvelle silhouette à l'horizon 2030. Juste à temps pour la fête du bicentenaire de la Belgique. Il faudra dix ans supplémentaires pour que l'intérieur soit également remis à neuf. Les coûts

totaux des travaux pourraient s'échelonner entre 200 et 400 millions d'euros.

Dans la capitale belge, impossible de passer à côté. Il en impose, malgré les échafaudages métalliques qui l'enlaidissent. Et se voit de loin. Son point le plus haut culmine à 120 mètres et sa surface s'étend sur près de 60 000 m<sup>2</sup>. Le Palais abrite 245 locaux, 8 cours intérieures et compte 4941 marches d'escalier. Pourquoi cette démesure, cette folie des grandeurs? Le mystère de l'ambition pharaonique de l'architecte Joseph Poelaert (1817-1879) et de la liberté artistique dont il jouissait n'a jamais vraiment été percé. L'histoire de l'édifice mérite d'autant plus le détour.

Le lieu, d'abord. Le Palais de justice a été érigé sur l'ancien Galgenberg («mont des potences»), où des malfrats étaient pendus en public au XVI<sup>e</sup> siècle. L'illustre médecin André Vésale allait, dit-on, y dérober des cadavres la nuit pour ses expériences anatomiques. Sa construction? →

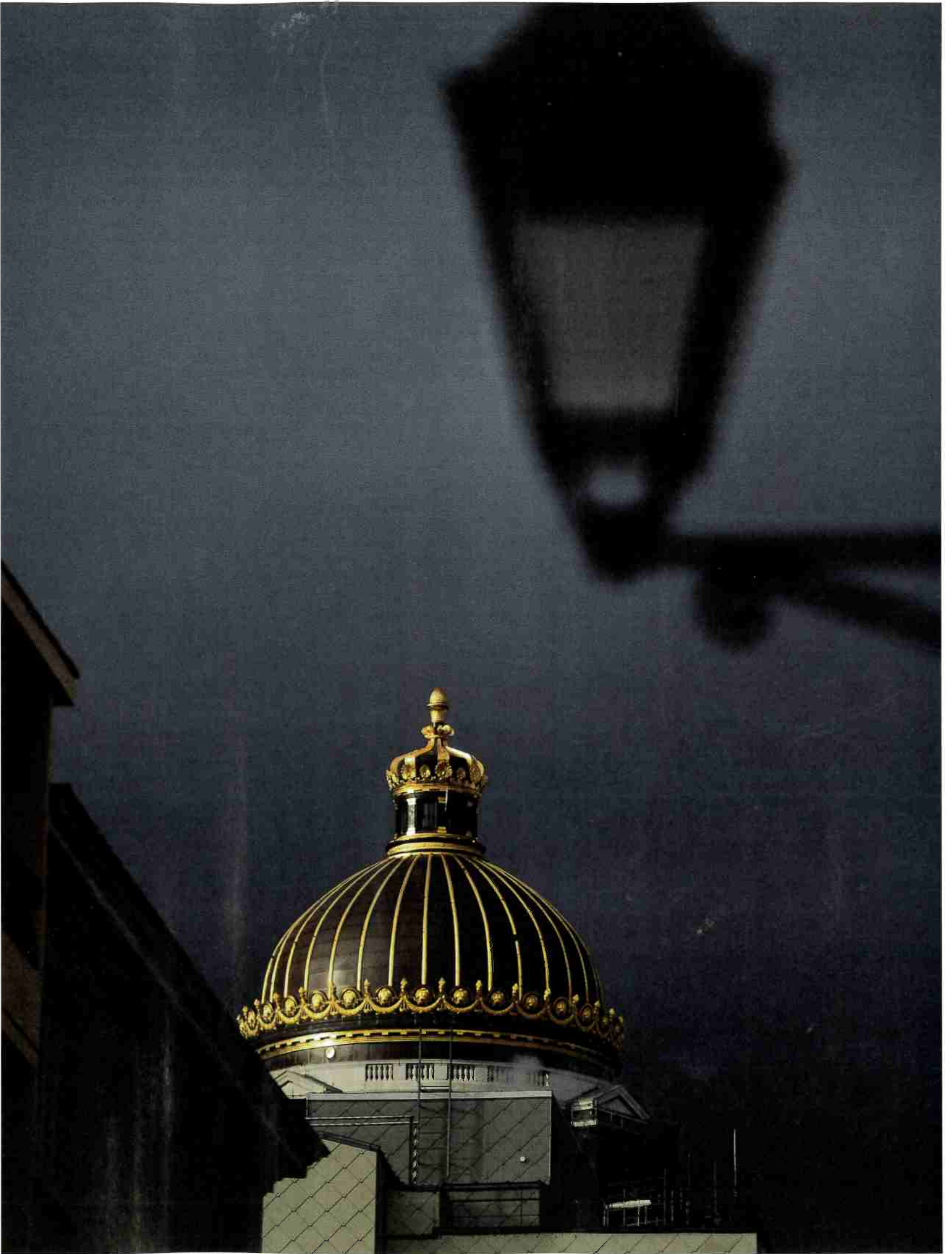


PHOTO: AFP

→ Culminant à 120 mètres et s'étendant sur près de 60 000 m<sup>2</sup>, le Palais abrite 245 locaux, 8 cours intérieures et compte 4941 marches d'escalier.

↓ Pour la rénovation des salles du bâtiment, une réflexion est en cours afin de déterminer les besoins de la justice de demain.

↘ Classé aux monuments historiques depuis mai 2001, le Palais est toujours fonctionnel, même s'il pleut à l'intérieur et que des pierres se décrochent parfois du plafond.



La conception de l'édifice a été bien loin d'un long fleuve tranquille. En mars 1860, le gouvernement belge lança, sous Léopold Ier, un concours international pour un nouveau Palais de justice. Mais les 28 projets ont été écartés. L'architecte Joseph Poelaert a fini par être choisi. Il a très vite eu pour ambition d'en faire le plus grand bâtiment d'Europe, dépassant la basilique Saint-Pierre de Rome. La construction a duré de 1866 à 1883, sous le règne du roi Léopold II.

Il a fallu, pour ce faire, déloger - et indemniser - une centaine d'habitants du quartier populaire des Marolles. Joseph Poelaert n'était plus en vie au moment de l'inauguration du Palais. Épuisé, il s'est éteint d'une congestion cérébrale. Devenu fou, dépassé par ses propres ambitions? C'est ce que certains s'échinent à faire croire. Aux Marolles, il ne s'était en tout cas pas fait que des amis. Il était qualifié de *schieven architect* («architecte tordu»). Un café sur la célèbre place du Jeu de Balle en a même fait son enseigne.

### Coupole en feu

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le 3 septembre 1944, la coupole a pris feu, victime de la furie des Allemands. Et s'est effondrée. Des bombes ont explosé dans les sous-sols et la partie arrière de l'édifice a été détruite. L'explosion d'un missile dans une rue voisine, deux mois plus tard, a également endommagé le Palais. Il a fallu trois ans pour réparer les dégâts. Les travaux de rénovation ont alors été confiés à l'architecte-ingénieur Albert Storrer, qui a décidé de surélever la coupole de 2,5 mètres par rapport aux plans initiaux.

Ce n'est qu'en 1965 que la volumineuse bâtisse, que Victor Hugo qualifiait de «grand encrier», a été dépassée par un autre édifice encore plus volumineux, le Vehicle Assembly Building de la NASA, à Cap Canaveral. Son titre de plus grand Palais de justice du monde ne lui a par contre jamais été contesté.

Le Palais n'a pas encore livré tous ses secrets. Dans ses sous-sols, par exemple, près de 570 000 pièces à conviction sont stockées dans un entrepôt de 12 000 m<sup>2</sup>

«Il a fallu une génération pour le construire et un siècle d'abandon pour qu'il devienne une ruine romantique», commente Jean-Pierre Buyle, ancien bâtonnier du Barreau de Bruxelles. «Bâtiment classé, cambriolé, incendié, percé, emmuré dans un sarcophage d'échafaudages, ce temple babylonien est le témoin de la Belgique du XIXe siècle, construit à une époque où nous étions la seconde puissance économique du monde, grâce aux industries wallonnes, poursuit l'avocat. Classé sur la liste des monuments les plus menacés, il est l'un des bâtiments européens les plus importants, par ses dimensions et sa force architecturale. Délaissé par les pouvoirs politiques pendant des décennies, il est devenu aujourd'hui le lac d'amour des préoccupations de nos autorités.»

Jean-Pierre Buyle connaît le Palais comme sa poche. Il est, avec le bâtonnier Dirk Van Gerven, un des fondateurs de la Fondation Poelaert, qui a permis de sauvegarder l'affectation du Palais de justice dans sa fonction originelle. Et milite pour que tous les services judiciaires soient concentrés en un seul endroit, dans le Palais et autour de la place Poelaert avoisinante. Le Barreau belge est donc derrière la fondation qui travaille avec deux architectes conseils, Francis Metzger et Jos Vandenbreenen. A l'origine de sa création en septembre 2011, un concours international lancé par le ministre de la Justice pour réfléchir à d'autres moyens d'utiliser le bâtiment. Un concours qui avait éveillé les pires craintes chez certains.

### Végétation sur les façades

Le Palais de justice restera finalement Palais de justice. Il est question de le rénover depuis 1984, date à laquelle les premiers échafaudages l'ont englouti. Ceux-ci ont été renforcés en 2005, avant tout pour consolider la structure et éviter des accidents. Mais toujours pas le moindre signe de début de travaux de rénovation. Trop de tracasseries, de lenteurs administratives, de non-décisions. En 2018, Jean de Codd, premier président de la Cour de cassation et plus haut magistrat du pays, a insisté dans la presse sur l'urgence d'agir: une partie du plafond des greffiers venait de s'effondrer.

«Actuellement, quand il pleut dehors, il pleut dedans. Les pierres des façades tombent régulièrement sur les abords du Palais. Les arbres et la végétation poussent sur les façades...», explique Jean-Pierre Buyle. «Il était temps que l'Etat, propriétaire du bâtiment, se ressaisisse.» Pour la rénovation de l'intérieur du bâtiment, une réflexion est en cours afin de déterminer les besoins de la →

justice de demain, ajoute-t-il, en citant notamment les défis de l'intelligence artificielle et les modes alternatifs de règlement des conflits.

Depuis plus de quarante ans au Barreau, Jean-Pierre Buyle a toujours connu le Palais avec ses échafaudages. «Ce bâtiment public n'a jamais intéressé les autorités. Nous n'avons plus eu de ministres de la Justice et de la Régie de bâtiments bruxellois depuis de nombreuses années. La Belgique est un Etat fédéral. On a préféré construire et rénover toutes sortes de Palais de justice en Flandre et en Wallonie, mais pas à Bruxelles», dénonce-t-il. «C'est un problème politique. L'exécutif n'a jamais donné les moyens et les facilités nécessaires au pouvoir judiciaire à Bruxelles. C'est un vrai problème de séparation des pouvoirs. La Fondation Poelaert a pris les choses en main et, par un lobby incessant, est parvenue à sensibiliser les autorités publiques pour qu'une solution soit enfin trouvée à la rénovation de ce bâtiment.» «C'est le *momentum* du Palais Poelaert», ajoute-t-il, fièrement.

«Ce «mammouth», on l'aime ou on le déteste, mais les Bruxellois en sont généralement plutôt fiers, ce qui ne les empêche pas de le critiquer.» Françoise Tulkens a été magistrate, vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et professeure à l'Université catholique de Louvain. Elle est la présidente du Quartier des arts, association qui soutient la Fondation Poelaert. L'association a notamment financé certaines études de rénovation. «Ce Palais de justice fait partie de mon environnement depuis toujours. J'allais à l'école dans le coin. Il occupe une place assez centrale. Il est fou, il est fantastique, il est extraordinaire, mais il dégage aussi un parfum bourgeois un peu spécial, puisqu'il a fallu déloger des habitants pour l'ériger. Personne n'est indifférent. Certains le trouvent moche comme tout, mais maintenant qu'il est devenu un monument historique, il est davantage apprécié.»

«Au sommet d'une pente raide se trouve un bâtiment... d'une telle beauté qu'il fait penser à un palais royal assyrien ou à une illustration de Gustave Doré»

Sigmund Freud

Françoise Tulkens l'avoue: quand elle y entrait comme jeune avocate, elle n'était pas rassurée. «Je mourais de peur que ce Palais me tombe sur la figure!» Les Belges ont échappé au pire, rappelle-t-elle. Des projets voulaient le transformer en casino ou en centre commercial. Et d'insister sur les efforts «immenses» déployés par la Fondation Poelaert, «qui a lutté contre vents et marées pour que l'on maintienne son affectation et qu'on le rénove».

### Besoin de modernité

Françoise Tulkens indique que le Palais abritait différents services judiciaires et tribunaux, mais que beaucoup de juridictions ont dû quitter le bâtiment à cause de son état de délabrement. Il est prévu que ces instances puissent à nouveau être rapatriées à l'intérieur du Palais, ce qui permettra d'économiser des loyers élevés.

Elle aussi insiste sur le besoin d'en faire un «Palais moderne» et «adapté à la justice d'aujourd'hui». De grands architectes mettent toujours plus leur talent au service de ce type d'édifice, rappelle-t-elle. «Regardez la CEDH à Strasbourg, qui est l'œuvre de l'architecte britannique Richard Rogers. Ou encore le nouveau Palais de justice à Paris, imaginé par Renzo Piano!»

Classé aux monuments historiques depuis mai 2001, le Palais fonctionne toujours, même s'il pleut à l'intérieur et que des pierres se décrochent parfois du plafond. Mais le plus grand procès de l'histoire de la Belgique, celui des attentats de Bruxelles du 22 mars 2016, qui vient de se terminer, n'a pas pu s'y tenir, notamment pour des raisons de sécurité. Il a fallu construire un tout nouveau tribunal, le Justitia, dans les anciens locaux de l'OTAN, tout près de l'aéroport de Zaventem.

Admiré ou critiqué, le Palais, qui fête cette année ses 140 ans, n'a pas encore livré tous ses secrets. Dans ses sous-sols, par exemple, près de 570 000 pièces à conviction sont stockées dans un entrepôt de 12 000 m<sup>2</sup>. Parmi ces objets: de la drogue, des armes... et aussi la main d'un curé précieusement conservée dans du formol. Assassiné en 1992, le prêtre y avait griffonné un numéro de téléphone avant de mourir.

«Au sommet d'une pente raide se trouve un bâtiment... d'une telle beauté que l'ensemble fait immédiatement penser à un palais royal assyrien ou à une illustration de Gustave Doré», aurait déclaré Sigmund Freud en 1885, impressionné par la bâtisse bruxelloise. «C'est biblique et michelangelesque, avec du Piranèse et un peu, peut-être, de folie - de la bonne, ma foi», a de son côté souligné Paul Verlaine. Une fois débarrassé de ses échafaudages, ce curieux bâtiment, icône du patrimoine belge qui ne laisse personne indifférent, pourra peut-être, qui sait, à nouveau susciter de telles envolées lyriques. ●

→ Dans la bande dessinée consacrée aux aventures de Blake et Mortimer, «Le Dernier Pharaon», le Palais se fait mystérieux.

↓ Egalement porté à l'écran, il est l'un des personnages de la série belge «Pandore», diffusée sur Play Suisse.



## Un colosse de l'imaginaire

par **Nicolas Dufour**

Le Palais de justice de Bruxelles n'a peut-être pas figuré dans autant de fictions populaires que d'autres exploits architecturaux, des pyramides d'Égypte au Golden Gate de San Francisco, mais il a soufflé quelques grands moments d'imaginaire. Et puisque nous sommes en Belgique, c'est avant tout la bande dessinée qui lui rend hommage, ou qui en a peur.

Le Palais est mentionné dans le volume *Brüsel* des *Cités obscures*, la mythique saga urbaine de Benoît Peters et François Schuiten. Les compères ont raconté que le monstre du quartier des Marolles est même à l'origine de leur cycle: sa fascination partagée a fait germer l'idée. Dans l'intégrale enrichie des *Cités obscures*, Benoît Peters romance un brin cette genèse: «En 1979, par un dimanche pluvieux, nous avons franchi une petite porte dans l'in vraisemblable dédale du Palais de justice de Bruxelles. C'est ainsi, par hasard, que nous avons découvert le monde des cités obscures.»

Il se dit en effet que c'est au cœur du Palais, et nulle part ailleurs dans le monde, que se trouve l'accès à l'univers des villes parallèles. Dans les suppléments à *Brüsel*, les auteurs brosent quelques hauts faits

urbanistiques de leur ville, dont le voûtement de la Senne - dépeint comme une absurdité - et évoquent bien sûr le «temple babylonien». Ils mentionnent quelques-unes des légendes qu'il a suscitées, le fait qu'il répondrait entièrement à des lois ésotériques, qu'il aurait hébergé un coiffeur pendant longtemps ou, plus prosaïquement, qu'Orson Welles aurait rêvé d'y tourner *Le Procès*. Après tout, l'Office du tourisme de Bruxelles lui-même signale que l'architecte Joseph Poelaert était «devenu fou». De quoi nourrir la légende.

### Centre du monde

Celle-ci se fait plus mystérieuse encore avec *Le Dernier Pharaon*, la variation que François Schuiten, décidément obsédé par la bâtisse, consacre aux aventures de Blake et Mortimer. En collaboration avec Jaco Van Dormael, Thomas Gunzig et Laurent Durieux, l'artiste conçoit une intrigue qui relie la pyramide de Kheops et le Palais. Ce dernier serait l'ultime descendant d'une lignée de constructions axées sur des forces électromagnétiques d'une puissance inouïe. Un jour, en compagnie de Mortimer, un savant abat une paroi, ce qui libère des forces enfouies, lesquelles pourraient paralyser la planète... Réfugié dans sa

Grande-Bretagne natale, le scientifique barbu va devoir revenir au Palais pour éviter que les militaires ne bombardent tout, mettant la planète en péril. Cette fois, aucun doute, le colosse bruxellois ne représente rien de moins que le centre du monde.

Avec un œil plus austère, on peut encore le voir ces jours dans une série belge accessible via Play Suisse. Portée par un formidable duo, Anne Coesens et Yoann Blanc (*La Trêve*), *Pandore* imbrique une histoire de viol d'une militante féministe à un scandale politique. La juge, incarnée par Anne Coesens - qui coécrit - a son bureau à l'ombre du mastodonte et s'y rend souvent. Il règne aussi sur ces sordides et tragiques affaires humaines, pour toujours. ●

«Les Cités obscures», l'album «Brüsel» se trouve dans le volume II, Ed. Casterman, [casterman.com](http://casterman.com)

«Le Dernier Pharaon», Ed. Dargaud, [dargaud.com](http://dargaud.com)

«Pandore», série en dix épisodes de 50' d'Anne Coesens, Savina Dellicour et Vania Leturcq, à voir sur Play Suisse, [playsuisse.ch](http://playsuisse.ch)